



Térouma (302)

דְּבַר אֵל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וַיִּקְחוּ לִי תְרוּמָה (כה.ב.)

« Parle aux enfants d'Israël, et qu'ils prennent pour Moi un prélèvement » (25,2)

Le Midrach Yalkout Chimoni (364) dit que c'est une Mitsva qui s'applique pour l'éternité. Qu'est-ce que cela signifie ? Comment comprendre qu'une Mitsva dépendante du Michkan, puisse continuer à être réalisée une fois celui-ci disparu ? Le Divré Yoël répond que ce verset fait allusion à la Torah. De même que le Michkan a été construit afin d'avoir la présence Divine qui y réside dedans, de même une personne peut avoir la présence Divine qui repose en elle par le biais de son étude de la Torah. Pour cette raison, le verset dit : « qu'ils prennent » et non pas : « qu'ils donnent », car « prendre » a une connotation d'obtenir quelque chose grâce à des efforts, et l'unique façon d'acquérir la Torah est de s'y investir pleinement. C'est la Mitsva qui s'applique pour l'éternité: mettre des efforts dans l'étude de la Torah, et grâce à cela recevoir la présence Divine

דְּבַר אֵל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וַיִּקְחוּ לִי תְרוּמָה (כה.ב.)

« Parle aux enfants d'Israël et qu'ils Me prennent une offrande » (25,2)

Le Alchikh Haquadoch pose la question: Que signifie l'expression : « Prendre une offrande » ? Ne serait-il pas plus logique de dire : « Donner une offrande » ? Le Rav Chimchon Raphaël Hirsch note que le terme : 'Térouma' (offrande) est à rapprocher de "rom" (élever): Ces contributions élèvent celui qui les offre et lui permettent de mieux percevoir à quoi servent les richesses dont D. l'a gratifié. Ainsi, il est écrit : « Prendre une offrande », Car le bénéfice qu'on retire de notre acte dépasse de loin ce qu'elle coûte. Le Rav Chlomo Gantsfried rappelle que le Sanctuaire et ses ustensiles avaient pour but essentiel de répandre la bénédiction divine sur les enfants d'Israël, comme nos Sages le disent (Guémara Roch Hachana 16a) : Hachem déclara : Approchez l'offrande du Omer à Pessah afin que Je bénisse vos récoltes dans les champs. Ainsi, les offrandes au Temple deviennent des dons que les juifs perçurent pour eux-mêmes, car l'objectif ultime est de recevoir la bénédiction divine. Le Rav Gantsfried dit que c'est la base du : « Nous ferons et nous comprendrons ». Le peuple juif avait totalement confiance en Hachem, et il était convaincu que l'objectif final de chacun des commandements divins est de recevoir la bénédiction divine.

וּפְנֵיהֶם אִישׁ אֶל אָחִיו אֵל (כה. כ.)

« L'un tourné vers l'autre » (25,20)

Nos Sages (Guémara Baba Batra 99a) disent que lorsque Israël accomplissait la volonté d'Hachem, les visages des chérubins étaient tournés l'un vers l'autre. Dans le cas contraire, ils se tournaient chacun vers les murs du Sanctuaire, ils étaient alors dos à dos. Le Beit Israël voit en cela une allusion: Lorsqu'un juif est tourné vers autrui et cherche à lui faire du bien, il accomplit alors la volonté d'Hachem. L'allusion va plus loin: Même celui qui est pur de toute faute comme un nouveau-né (évoqué par les chérubins), et 'étend ses ailes vers le haut' symbolisant ainsi qu'il est spirituellement élevé, n'est pas encore considéré pour autant comme accomplissant la volonté d'Hachem tant qu'il ne se tourne pas vers autrui afin de lui venir en aide, en parole ou en acte, en renonçant parfois à son propre droit et en étant disposé à lui rendre le bien pour le mal. En revanche, si « Il tourne sa face vers le mur » en ignorant son prochain et ses besoins, il pourrait avoir « Les ailes dirigées vers le haut » se conduire avec piété dans ses devoirs envers D. , il accomplit toutes les Mitsvot, et pourtant on le considérera comme une personne qui n'accomplie pas la volonté de Hachem. Car pour vraiment accomplir la volonté de Hachem, il ne faut pas oublier les Mitsvot concernant son prochain.

וְעָשִׂיתָ שְׁלֶחַן עֲצֵי שִׁטִּים.... וְעָשִׂיתָ לוֹ אַרְבַּע טַבְעוֹת זָהָב

« Tu feras la table en bois de Chittim..... et tu lui feras quatre anneaux en or » (25,23-26)

Le Kli Yakar rapporte l'allusion suivante: Les anneaux sont ronds, ils viennent par-là évoquer que l'homme doit se rappeler que la réussite dans ce monde est une roue qui tourne comme cet anneau. Dès lors, il se souviendra de faire participer les nécessiteux à sa table en pourvoyant à leurs besoins. En effet, lorsqu'il pensera en permanence que tout son argent et tous ses biens ne sont qu'un don du Ciel et qu'Hachem peut à Sa guise les lui reprendre, cela l'incitera à utiliser son argent pour faire du bien autour de lui. Hachem l'aidera alors à conserver cet argent qu'Il a lui-même entreposé dans ses mains.

וְעָשִׂיתָ מְנֹרַת (כה. כג.)

« Tu feras une Ménora » (25,23)

Nos Sages expliquent que Moché Rabbeinou avait des difficultés à réaliser la Ménora, et alors Hachem lui montra une Ménora pour lui faire

comprendre comment elle devait être faite. Par ailleurs, un autre enseignement dit que la Ménora s'est faite d'elle-même, par Hachem Lui-Même. Si elle s'est faite d'elle-même, pourquoi Hachem avait-Il besoin de montrer à Moché comment elle devait être faite? Dans toute action qu'un homme réalise, l'essentiel de sa part, c'est sa volonté complète de faire cette action, et le reste, c'est Hachem Qui parachève l'action. Il en est ainsi pour chaque Mitsva, et ce qu'Hachem attend de l'homme, c'est qu'il renforce sa volonté d'accomplir cette Mitsva. En ce qui concerne la réalisation concrète, Hachem aidera et finalisera le tout. Ainsi, Hachem montra à Moché la Ménora pour qu'il ait la volonté et l'envie de la réaliser dans ses détails. C'était cela l'essentiel: Eveiller la volonté. Et une fois que Moché a cherché au maximum à réaliser la Ménora, alors l'essentiel de sa contribution était apportée et Hachem pouvait réaliser la part concrète de la Ménora. Pour qu'Hachem apporte Sa Contribution et Son Aide à l'homme, Il attend que celui-ci témoigne de sa volonté et qu'il fasse le maximum de ses efforts. Une fois cela obtenu, Hachem intervient et apporte Sa Contribution pour finaliser l'action. Une fois la volonté obtenue, pour le reste, c'est Hachem qui s'en occupe.

Sfat Emet

יִרְכָּה וְקָנָה גְבִיעֵיךָ כְּפִתְרֵיךָ וּפְתָרֵיךָ מִמְּנָה יְהוָה (כה.לא)

« **Ses calices, ses boutons et ses fleurs feront corps avec elle** » (25,31)

Le **Hatam Sofer** donne à partir de ce verset une instruction pratique qui s'y trouvait en allusion : on ne doit pas décorer les paroles de la Torah par des décorations étrangères venant de l'extérieur, en expliquant les paroles de la Torah par des sagesses extérieures. Mais même « **Ses calices, ses boutons et ses fleurs** » doivent « **Faire corps avec elle** », c'est-à-dire que même les explications et les commentaires de la Torah doivent venir d'une source pure.

L'Harmonie dans le couple

La **Paracha Térouma** nous parle de la résidence de D. sur terre, qui peut se comprendre comme la famille, le couple. Le nom de D., dans son attribut de miséricorde s'écrit : י-ה-ו-ה. Pour former un couple, il faut une femme (אשה) et un homme (איש). On remarque que chacun amène une lettre du nom de D. (יה), et que sans cette présence de D., l'un et l'autre forme le même mot : le feu (אש). Pour avoir un couple épanoui, il faut : l'homme, la femme, D. Pour formaliser, l'acte de mariage juif, il faut la **kétouba** : contrat de responsabilité de l'homme envers son épouse.

La **kétouba** (כתובה) un simple écrit (un ktav, כתב), auquel on associe les deux lettres הו, Ces deux lettres du nom de D. viennent donner toute sa valeur à ce simple bout de papier, et elles

s'associent aux deux lettres contenues dans le mot femme et homme, pour former en totalité le nom de D. י-ה-ו-ה. Ainsi, le fait d'avoir un foyer dans la paix (sans le feu de la discorde- אש) et avoir une kétouba écrite selon les lois de la Torah, permet à la présence de D. de résider parmi les êtres humains. Le **Gaon de Vilna** fait remarquer que le mot 'guèt', désignant le contrat de divorce, est formé de deux lettres : 'guimél' et 'tèt', qui ne se suivent dans aucun mot de la Torah écrite. Le **guimel** et le **tèt**, ne peuvent s'unir.

«*Binéoth Déché*» et *Rav David Chaoul Greenfeld* (pour la remarque du Gaon de Vilna)

Halakha : Le verre de Kiddouch

On ne doit pas faire le Kiddouch avec une coupe fêlée ou cassée. Après coup ou en cas de force majeur, le Kiddouch est valide s'il a été fait avec un tel verre. Le verre doit avoir une contenance minimale d'un réviit et être propre. D'après la *Kabbala*, il est bon de le rincer à l'intérieur et à l'extérieur même s'il n'est pas sale.

Rav Ovadia Yossef zatsal

Dicton : Broyée, l'olive produit l'huile limpide qui attise le luminaire, broyé, l'égo attise le luminaire de la Torah *Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi*

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זוויירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזות בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון : נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים הצלחה לחנה בת אסתר וליגנתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע. בת רבקה של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזול לאונג. לעילוי נשמת : אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזא, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, ניסים חי הורבט בן ג'ולי

